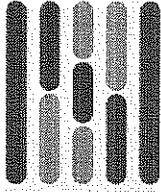


REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT Eure



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2024-05

CRÉATION DE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Date de la séance : 22 janvier 2024  
Date de convocation : 16 janvier 2024  
Nombre de conseillers en exercice : 24  
Membres présents : 18  
Nombre de votants : 20

Adopté à  
l'unanimité,

Le vingt-deux janvier deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

**Présents :** Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, M. Francis DAVOUST, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER maire adjoints ; M. Didier ONFRAY, Mme Evelyne DUPONT, M. Jean LEFEBVRE, Mme Isabel COUDRAY, M. Philippe DELAUNAY, M. Stéphane CHERRIER, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

**Absentes ayant donné pouvoir :** Mme Claire LAPOIRIE pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN, Mme Isabelle AMEYE pouvoir à Mme Anita LE MERRER.

**Absents excusés :** Mme Katiana LEVAVASSEUR, Mme Stéphanie CHEUX, M. Alain LEROY, M. Arnaud CHEUX.

**Secrétaires de séance :** Mme Caroline CHOPIN, Mme Isabel COUDRAY.

Suite aux derniers mouvements du personnel communal, Madame la Maire expose qu'un poste est à créer pour le recrutement d'un agent aux écoles à compter du 1<sup>er</sup> février 2024 :

- Adjoint technique à 30h/35<sup>e</sup>.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :**

- **Décide** de créer le poste d'Adjoint technique à 30h/35<sup>e</sup> à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

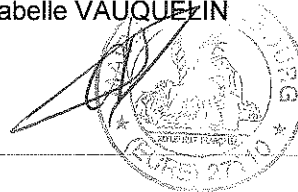
La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune [www.leneubourg.fr](http://www.leneubourg.fr)

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à LE NEUBOURG, le 22 janvier 2024.

Le Maire,  
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,  
Caroline CHOPIN